

RÈGLEMENTS DU CONCOURS ORGANISÉ PAR QUÉBEC EN FORME

Concours « Gagnez un séjour en famille de 2 nuits dans un prêt-à-camper dans un parc de la Sépaq ».

Participez et courez la chance de gagner un prix comprenant : un (1) séjour estival de deux (2) nuitées consécutives dans un prêt-à-camper dans un parc de la Sépaq, pour le gagnant et sa famille.

PARTICIPATION

- Les participants doivent être résidents du Québec.
- Il faut avoir un minimum de 18 ans.
- L'acceptation des règlements du concours est requise.
- Aucun achat n'est requis.
- Les employés de Québec en Forme, les employés des partenaires du concours, incluant le réseau de la Sépaq, dirigeants ou membres de leur famille ainsi que leurs conjoints avec qui ils sont domiciliés ne peuvent participer au concours.
- Une inscription se fait électroniquement en utilisant le formulaire en ligne.
- L'inscription doit se faire entre le 16 mai 2019 à 14 h 30 et le 3 juin 2019 à 16 h.
- Les participants doivent télécharger le *Guide complet du camping en famille* pour obtenir une chance de gagner.
- Une chance par téléchargement.

PRIX

La Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) offre un forfait dans un prêt-à-camper :

- Hébergement en prêt-à-camper de 2 nuitées consécutives dans un prêt-à-camper pouvant accueillir un maximum de 6 personnes, mais un maximum de 4 adultes pour certains modèles;
- Droits d'accès au parc national pour deux adultes, entrée gratuite pour les enfants, s'il y a lieu, durant le séjour.

Valeur totale : +/- 300 \$

Ce prix n'est ni transférable ni monnayable ni échangeable, et doit être accepté tel que décerné. À la discrétion des disponibilités au moment de la réservation.

À NOTER

- La personne gagnante doit assumer tous les frais additionnels encourus relativement à l'utilisation du prix.
- La personne gagnante s'engage à respecter la réglementation en vigueur sur le réseau de la Sépaq.

TIRAGE

- La probabilité de gagner dépend du nombre d'inscriptions à ce concours.
- Les organisateurs procéderont à la sélection d'une personne gagnante au hasard parmi toutes les inscriptions valides, et ce, électroniquement.
- Le tirage aura lieu le 3 juin 2019 au bureau de Québec en Forme, 301-1610, rue Bellefeuille, Trois-Rivières (Québec).
- Dans le cas où les organisateurs ne reçoivent aucune confirmation de la part du gagnant **deux (2) semaines** suivant l'envoi de l'avis, ils seront dans l'obligation de sélectionner un autre gagnant, et ce, au hasard.

NON-RESPONSABILITÉ

Ce concours est sous la responsabilité de Québec en Forme.

À aucun moment, Québec en Forme et la *Sépaq* ne peuvent être tenus responsables à la suite de l'utilisation du prix gagné lors de leur participation au concours **Gagnez un séjour en famille de 2 nuits dans un prêt-à-camper dans un parc de la Sépaq.**